

Communiqué de presse
Le 18 mars 2022

Le Centre des monuments nationaux annonce la conclusion d'une **dizaine de partenariats nationaux et internationaux** pour la future Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts



Château de Villers-Cotterêts, logis royal © Benjamin Gavaudo - Centre des monuments nationaux

Contacts presse :

Pôle presse du CMN :

Marie Roy et Su-Lian Neville 01 44 61 21 86 / 22 96

presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

Château de Villers-Cotterêts / future Cité internationale de
la langue française

Lyse Hauteceur / 07 60 26 06 63

lyse.hauteceur@monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

A l'occasion de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie et de la visite-découverte exceptionnelle organisée par le Centre des monuments nationaux (CMN) au château de Villers-Cotterêts les 18, 19 et 20 mars 2022, le CMN annonce la conclusion d'une dizaine de partenariats nationaux et internationaux. En matière d'accessibilité à tous les publics, dans le champ des résidences artistiques, de la formation au français, de la coopération internationale, de la recherche, ces collaborations vont contribuer à enrichir le futur programme culturel et linguistique de la Cité internationale de la langue française, dans toutes ses composantes et à le diffuser à une échelle nationale et internationale.

Après la signature en 2021 de deux conventions de partenariat, la première avec l'Organisation internationale de la Francophonie, la seconde avec l'Université de Picardie Jules Verne, le CMN poursuit sa politique de collaboration avec des acteurs majeurs de la promotion de la langue française et de la francophonie.

Dans l'objectif d'ouvrir grand les portes de la Cité internationale de la langue française à tous les publics :

- Le CMN annonce un partenariat tripartite avec la Direction de l'Intégration et de l'accès la nationalité du ministère de l'Intérieur et l'Office français de l'immigration et de l'intégration visant à faciliter la visite de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts à partir de son ouverture à l'automne 2022 et plus largement de l'ensemble des monuments du réseau du CMN, par les étrangers primo-arrivants signataires du contrat d'intégration républicaine, dans le cadre de leur formation civique ou linguistique.
- Le CMN lance une collaboration avec la start-up Artips, média digital du secteur de la culture et entreprise de l'économie sociale et solidaire, pour développer un dispositif de médiation du parcours de visite permanent pour les publics en situation de fragilité linguistique. La création de ce dispositif est rendue possible grâce au mécénat de la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe et au soutien financier de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture).

Au titre de son programme de résidences :

Le CMN annonce un partenariat tripartite avec l'Imprimerie nationale (IN Groupe) et le Centre national des arts plastiques (CNAP) pour mettre en œuvre à partir de 2023 une résidence dédiée à la création typographique pour des designers et typographes nationaux et internationaux.

Au titre de ses actions de formation à la langue française pour les professionnels :

Le CMN s'associe à l'opérateur France Education International (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports) et à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture) pour proposer une formation qualifiante consacrée à la lutte contre l'insécurité linguistique et numérique à destination de formateurs spécialisés dans l'enseignement du français.

Dans le cadre de la politique de coopération internationale de la Cité internationale de la langue française :

Le CMN annonce des partenariats avec plusieurs acteurs culturels et institutionnels du Québec.

- Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française du Québec ont contribué au projet en permettant l'intégration d'œuvres littéraires, musicales et audiovisuelles québécoises au parcours d'exposition permanent de la Cité.
- Le CMN a signé un accord avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec pour créer un programme de résidences artistiques croisées sur trois ans. Chaque année, un artiste québécois sera accueilli en résidence à la Cité, et un artiste français le sera au Québec. Pour la première édition en 2023, les artistes seront conjointement choisis par le CMN, le Musée de la Civilisation du Québec et le Fonds Régional d'Art Contemporain de Picardie Hauts-de-France.
- La Cité internationale de la langue française peut également compter sur l'implication de plusieurs autres institutions et organismes québécois, dont :
 - l'Office québécois de la langue française qui siège depuis 2019 au conseil stratégique et scientifique de la Cité ;
 - le Musée de la Civilisation ;
 - le Fonds de Recherche du Québec « Société et Culture » ;
 - le Centre de la Francophonie des Amériques ;
 - ainsi que l'Office franco-québécois pour la jeunesse avec lesquels d'autres coopérations sont en cours de construction

Dans le champ de la recherche :

- Le CMN annonce un partenariat avec l'AUF - Agence Universitaire de la Francophonie, qui vise la promotion de la langue française dans le monde académique. La valorisation de la Francophonie scientifique sera réalisée grâce notamment à l'organisation d'événements, conférences, colloques et autres ateliers scientifiques à la Cité. Cette collaboration permettra également à l'AUF de mettre à disposition des usagers de la Cité des ressources pédagogiques sur la langue française et la Francophonie en général.

En matière de collaboration avec des médias francophones :

- Le CMN s'associe au groupe France Médias Monde réunissant Radio France internationale (RFI), France 24 et la radio Monte Carlo Doualiya. France Médias Monde participe au parcours de visite permanent de la Cité grâce à l'apport de contenus.
- Le CMN annonce un partenariat avec la chaîne TV5 Monde qui apporte sa contribution aux contenus du parcours de visite permanent avec la mise à disposition d'archives audiovisuelles. Le CMN et TV5 Monde se sont également associés pour coproduire une web série.
- Enfin, France Médias Monde et TV5 Monde s'engagent à accompagner les temps forts de la vie et de la future programmation de la Cité internationale de la langue française sur leurs antennes respectives.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Mme Valérie Senghor

Directrice générale adjointe du Centre des monuments nationaux
et cheffe du projet de Cité internationale de la langue française

01 44 61 20 53

valerie.senghor@monuments-nationaux.fr

Le château de Villers-Cotterêts

La proximité de la forêt de Retz incita François I^{er} à se faire construire une résidence de chasse à Villers-Cotterêts. C'est ainsi que la construction du château débuta en 1532 pour se terminer en 1556 sous le règne d'Henri II, qui confia les travaux à son premier architecte Philibert Delorme.

Affectionné par les rois de France, Villers-Cotterêts devenait lors des séjours de la cour un lieu de pouvoir où la politique du royaume se décidait. En 1539, François I^{er} y signa une ordonnance historique, célèbre notamment car elle imposa le français dans les actes administratifs et juridiques.

Avec son décor Renaissance, l'imposant château, une des rares demeures royales de la Picardie, rivalise avec les plus belles réalisations de son époque. Chef-d'œuvre de l'architecture de la Renaissance, sa chapelle est parmi les premières en France à rompre avec la tradition gothique.



La cour des Offices et la façade sud du Logis royal © Thomas Jorion - CMN

En 1661, Louis XIV donna le château en apanage à son frère Philippe d'Orléans. Celui-ci fit procéder à des aménagements dans le château et transformer le parc par le célèbre jardinier André Le Nôtre qui l'organisa autour d'un axe central aligné avec celui du château.

En 1790, le château fut saisi comme bien national avant d'être affecté à une caserne de l'armée républicaine, qui y causa de nombreuses détériorations. A la suite d'un décret signé par Bonaparte le 17 mai 1804, le château devint un dépôt de mendicité. D'importants travaux furent engagés pour créer des ateliers, des dortoirs et tous les services nécessaires. Le château étant très dégradé faute d'entretien, les premières actions furent consacrées à la réfection du Logis royal, où disparaissent alors les aménagements et décors du XVIII^e siècle. De nouveaux bâtiments de service virent le jour : le séchoir puis les cuisines, qui abritaient aussi magasins et boulangerie.

Les vieillards sans ressources y étant de plus en plus nombreux, le château devint officiellement une maison de retraite en 1889. Le château était sans affectation depuis 2014.

La Cité internationale de la langue française

La future Cité internationale de la langue française a l'ambition de partager et faire aimer au plus grand nombre une langue vivante, réinventée par tous ceux qui la pratiquent de par le monde. Une langue riche de ses interactions avec les autres langues à l'échelle française et internationale, creuset du dialogue des cultures. Vecteur de création pour les artistes, terreau d'expérimentation et d'innovation pour les chercheurs, elle est aussi, sur le plan national, un ferment de cohésion sociale, dans la prise en compte de la diversité de la société. Par la variété de ses propositions aux visiteurs, la Cité internationale de la langue française entend se confronter à ces multiples enjeux artistiques, culturels, sociaux, politiques, en privilégiant une approche créative, sensible, participative et ouverte de la langue.

Un parcours de visite permanent, composé principalement de dispositifs de médiation numériques sera déployé sur tout le premier étage du Logis royal, intégrant un espace dédié à l'histoire du château et un parcours sur la langue française, sous le commissariat scientifique de Xavier North, commissaire principal, Barbara Cassin, co-commissaire, Zeev Gourarier, co-commissaire, Hassane Kassi Kouyaté, co-commissaire.

1200 m² de parcours permanent de visite sur la langue française et la francophonie
400 m² d'expositions temporaires
250 places dans l'auditorium
12 ateliers de résidence pour des artistes, chercheurs, entrepreneurs
2 commerces de proximité : une librairie-boutique et un café-salon de thé
Une programmation variée de spectacles, d'événements, de conférences et d'expositions
Des activités pédagogiques, de formation et d'apprentissage de la langue
Un laboratoire de recherche et d'innovation sur les enjeux linguistiques



Esquisse de la verrière de la cour du Jeu de paume et de son « ciel lexical » de jour © Atelier Projectiles – Olivier Weets

Implantée à Villers-Cotterêts, la Cité internationale de la langue française doit contribuer au dynamisme du sud du département de l'Aisne. Ainsi, à côté de sa dimension culturelle, elle-même appelée à constituer un élément d'attractivité du territoire, le projet comporte-t-il un volet économique important qui a vocation à se déployer dans les espaces du château situés autour de la cour des Offices.

La maison du projet, ouverte tous les samedis depuis le mois de janvier

En amont de l'ouverture de la Cité internationale de la langue française, le Centre des monuments nationaux propose tous les samedis des temps d'accueil et d'information du public à la maison du projet, en accès libre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Dans un lieu convivial, à quelques mètres du chantier au niveau du petit bosquet dans le parc du château, le public est invité à franchir la porte de la maison du projet, pour (re)découvrir et échanger sur les multiples facettes d'un projet culturel entièrement dédié à la langue française.

En attendant l'ouverture prochaine de la Cité internationale de la langue française, cet espace de découverte et d'appropriation du projet pour les Cotteréziens, les habitants des villages alentours, les promeneurs et les curieux, permet de :

- redécouvrir l'histoire du château de Villers-Cotterêts et tout savoir sur sa magistrale restauration en cours. De sa construction voulue par François 1^{er} dès 1532, en passant par sa transformation en dépôt de mendicité en 1808 puis en maison de retraite jusqu'en 2014, le château a connu plusieurs vies. Grâce au vaste chantier de restauration entrepris depuis 2019, c'est une véritable renaissance que va connaître ce joyau architectural.
- appréhender les différentes étapes du chantier : 3600 m² de toiture à restaurer, la plus haute grue sur un chantier patrimonial après celle de Notre-Dame-de-Paris, près de 600 compagnons à l'œuvre au plus fort du chantier, l'installation d'une verrière de 620 m² abritant un ciel lexical dans la cour du Jeu de Paume... c'est toute une vie qui s'organise au quotidien derrière les palissades, faite de savoir-faire, ceux de métiers différents et tous complémentaires.
- se projeter dans l'avenir, celui de la Cité internationale de la langue française, lieu culturel et artistique reposant sur un programme entièrement consacré à la langue française. Elle offrira 1 600 m² d'expositions permanentes et temporaires dont 1 200 m² de parcours permanent de visite sur la langue française, un auditorium de 250 places, 12 ateliers de résidence pour des artistes, chercheurs, entrepreneurs, des espaces pédagogiques et de formation et un laboratoire d'innovation pédagogique sur les enjeux prospectifs de la langue et 2 commerces de proximité (une librairie et un café-salon de thé).

Informations pratiques

Maison du projet de la Cité internationale de la langue française

à proximité du chantier du château de Villers-Cotterêts, dans le petit bosquet (à la jonction de l'impasse de la Faisanderie et de l'avenue du Rossignol)

Modalités de visite

Accès libre

Nombre de visiteurs simultanés limité afin de respecter les règles de distanciation physique

Port du masque fortement recommandé

Gel hydro alcoolique à disposition

Horaires

Tous les samedis

De 10h à 12h et de 14h à 17h

Tarifs

Gratuit

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 85 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2022. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cm_n

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2022)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques des Eyzies-de-Tayac
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne à Roquebrune-Cap-Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr